

Centre Hospitalier Albertville-Moûtiers,
le 08 octobre 2015

Objet : Déclinaison du projet de territoire Tarentaise Arlysère

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dès 2012, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Rhône-Alpes a décidé de ne pas donner suite au projet de construction d'un nouvel hôpital en remplacement des sites hospitaliers d'Albertville et de Moûtiers. Cette décision a mis un terme à des années d'études et d'efforts consentis par tous les acteurs de ce dossier et notamment élus et professionnels de ces établissements. Cette orientation coupait court aux ambitions d'attractivité et de modernité qui faisaient la valeur du projet envisagé et qui auraient été de nature à répondre aux attentes de toute la population.

Dans le prolongement, l'ARS a mis en œuvre une étude globale à l'échelle du bassin d'Arlysère Tarentaise afin de définir la restructuration de l'offre hospitalière servie sur ce grand territoire où cohabitent l'hôpital de Bourg Saint Maurice et le CHAM lui même composé de deux sites distincts (Albertville et Moûtiers).

Le 5 novembre 2014, la directrice de l'ARS a rendu public les décisions prises et les financements qui seraient consacrés à ce projet de réorganisation du système de santé. Dans les mois qui ont suivi, le CHAM s'est attaché à mettre en œuvre une modernisation de son offre de soins tout en répondant aux objectifs arrêtés par l'ARS.

La traduction concrète est désormais visible avec une offre de moyens humains, matériels et techniques qui se met en place avant la fin de cette année 2015.

Tout d'abord, à la mi-décembre, une étape importante sera franchie avec l'ouverture d'un nouveau bâtiment sur le site d'Albertville. Il accueillera un service d'urgences repensé, permettant de prendre en charge plus de 30 000 passages par an et 6 salles de blocs opératoires.

Ce bâtiment, par la qualité de son plateau technique, permettra également d'accueillir l'ensemble de l'activité chirurgicale du territoire dans un bloc adapté aux nouvelles normes réglementaires environnementales et de sécurité.

Il ouvrira ses portes à un service d'urgences modernisé et agrandi offrant des accueils d'urgences adultes et pédiatriques distincts ainsi qu'une gestion facilitée des urgences vitales grâce à la présence sur place d'une équipe multidisciplinaire étoffée et d'équipements de pointe.

Le centre hospitalier Albertville-Moûtiers fera ainsi bénéficier à la population d'un établissement d'un haut niveau de qualité et de sécurité dans sa pratique médicale, en phase avec les besoins d'aujourd'hui.

Réponse concrète aux nouvelles pratiques de prise en charge, construite avec la communauté médicale et soignante, ce projet est un investissement important de plus de 20 millions d'euros cofinancé par l'ARS et le CHAM. Il s'inscrit dans une vision graduée de l'offre de soin des établissements de Tarentaise et dans un partenariat élargi avec le centre hospitalier Métropole Savoie (Chambéry) et le CHU de Grenoble, siège de la faculté de médecine.

.../...

D'autre part, à compter du 16 octobre prochain, le site de Moûtiers ouvrira un nouvel espace d'accueil pour les soins urgents et non programmés. Cette première étape est le fruit de la mutation engagée en réponse aux décisions de l'ARS.

Le site de Moûtiers a pour vocation première de répondre aux besoins de proximité en matière de médecine générale et de soins de premier recours de la population résidente et saisonnière.

Chaînon indispensable de l'offre de soins sur le territoire Tarentaise Arlysère, le site de permettra un traitement immédiat et une orientation adaptée selon le niveau de soin requis.

Concrètement, la population du bassin bénéficiera, d'une **structure d'accueil et d'urgences 24h/24 et 7j/7** composée d'un SMUR routier renforcé et d'un centre de premiers recours. Cette structure de soins urgents et non programmés, offrira une présence médicale continue.

Dès lors qu'un état médical s'avèrera préoccupant, **le service SMUR renforcé de Moûtiers** assurera la prise en charge du patient et le transfèrera directement à l'établissement spécialisé le plus adapté. Malgré la difficulté croissante de recrutement de médecins urgentistes (un problème connu sur l'ensemble du territoire par de nombreux hôpitaux aujourd'hui), nous **confirmons notre choix de maintenir un SMUR à Moûtiers.**

Enfin, le renforcement du site de Moûtiers sera poursuivi avec le maintien et le développement de certaines consultations spécialisées (ORL, viscérale, urologie, orthopédie), de services de médecine générale et de court séjour et d'un service SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) porté dès à présent à 40 lits à l'année. Parallèlement, la réflexion sur la transformation du site est engagée, intégrant notamment la reconstruction de l'EHPAD (Maison des Cordeliers) ainsi qu'une offre consolidée de soins de psychiatrie.

Comme vous pouvez le constater, de nombreuses démarches et investissements sont mis en œuvre pour une santé de proximité dans nos territoires.

Cette fin d'année 2015 voit les premières concrétisations qui seront suivies dans les mois et années à venir d'autres projets indispensables. L'ensemble doit conduire à une meilleure attractivité de nos outils hospitaliers locaux, pour un meilleur service à la population, de meilleures conditions de travail pour les personnels et une plus grande pérennité de l'offre à laquelle nous sommes tous attachés.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous

La Présidente du Conseil de Surveillance
du Centre Hospitalier Albertville-Moûtiers


Mme Martine BERTHET.